1 - LE BASSIN DU BEAUSSET



Des hameaux dans la plaine agricole en amphithéâtre, un vignoble de qualité qui impose sa géométrie rigoureuse, cernée d'un arc de collines boisées ou arides.

Des villages perchés dominant un tissu pavillonnaire plus lâche, et en expansion.

Communes : Saint-Cyr-sur-Mer*, La Cadière-d'Azur*, Le Castellet*, Le Beausset*, Evenos*. (*partiel)

Intercommunalités : Communauté de communes du Sud Sainte-Baume.

Communes voisines (département limitrophe) : Cuges-les-Pins, Roquefort-la-Bédoule, Ceyreste, La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

Données générales

Altitude maximale : 602 m (Rocher de l'Aigle)
Altitude minimale : 0 (niveau de la mer)

Population: 26 500 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 207 hab/km2 environ

Surface (environ): 128 km2 Linéaire côtier: 4,8 km

PRÉSENTATION





AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Un horizon cerné par une ligne de collines à faible hauteur, à la végétation rase. La longue arête de la Sainte-Baume apparaît derrière cette première ligne.

Les vues sont souvent courtes, butant sur une colline boisée au versant en terrasses.

Les villages perchés constituent des points d'appel, perceptibles depuis l'autoroute.

Le regard s'échappe vers la longue plage des Lecques et le littoral de La Ciotat.

La présence humaine se fait forte, amplifiée par la multiplication des villas. L'ouverture sur la mer est étroite, rendant cette entité peu visible depuis le large.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Elles correspondent à l'arc collinaire qui enserre intégralement le bassin.

Le Nord et l'Est sont délimités par le plateau de Signes, en bord du Circuit du Castellet au Nord, le Rocher de l'Aigle au Nord-Ouest, puis le ruisseau Destel jusqu'à Evenos.

Au Sud, le début des gorges d'Ollioules et la Chaîne du Gros Cerveau marque la limite, se poursuivant sur les hauteurs de Bandol en direction de La Madrague et de la Pointe Grenier, au Sud de la Baie des Lecques.

L'unité se termine à l'Ouest dans le département des Bouches-du-Rhône, avec notamment les barres de Castillon au Nord-Ouest.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Vaste cuvette entourée de collines prolongées en plateau, d'altitude supérieure à 450 m, le bassin du Beausset est une vaste plaine ponctuée de quelques buttes atteignant des altitudes de 200 à 400 mètres : La Cadière (229 m), les Pastourelles (300 m), Evenos (397 m), la Barre des Aiguilles (383 m), Les Grès de Sainte-Anne (362 m), le Beausset-Vieux (383 m).

Le Sud de la cuvette est clairement délimité par la longue crête du Gros Cerveau atteignant 443 m.

A proximité du littoral, quelques dernières buttes de 200 m environ ferment la cuvette, au Nord de Bandol. A ceci s'ajoute la dune de sable de Saint-Cyr, curieusement placée au milieu des collines calcaires.



HYDROGRAPHIE

Le bassin du Beausset est irrigué par de nombreux cours d'eau et leurs affluents, qui descendent des rebords calcaires et se jettent dans la mer (au niveau des Lecques pour les trois premiers) : le Dégoûtant, le Fainéant, le Ruisseau de Sainte-Côme, le Grand Vallat, et le Destel et la Reppe à la limite Est, enfermés dans des gorges. Ces deux derniers, presque à sec l'été, peuvent se transformer en de véritables torrents lors de fortes précipitations.

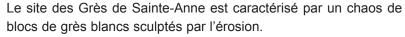
Un tronçon du Canal de Provence est également présent au Nord-Ouest (souterrain).

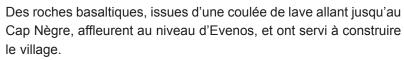


GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Le contexte est celui de la Provence calcaire. Ces dépôts marins datent de l'époque secondaire, essentiellement du Crétacé supérieur (entre -100 et -65 millions d'années) alternant avec des dépôts du Trias et du Jurassique (-245 à -130 millions d'années).

Les quelques buttes sont constituées de roches du Jurassique et Trias, plus dures. C'est également dans ces roches que se sont creusées les Gorges du Reppe (puis d'Ollioules).





La dune de Saint-Cyr provient de transports éoliens très anciens de sable vers l'intérieur des terres.

Enfin, de nombreuses carrières ont été creusées dans les massifs calcaires, créant parfois des points d'appel visuels, comme la grande carrière près des gorges d'Ollioules.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



















ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les falaises et gorges calcaires en limite de l'entité accueillent une flore et une faune riche.

Les dunes comme celle de Saint-Cyr abrite un écosystème particulier, métissage d'espèces de garrigue et de plage. On rencontre ainsi l'oyat, la crucianelle maritime, la luzerne marine, le cade (forêt en sommet de dune)... Des espèces rares comme la violette sous-arbustive sont également présentes. La faune associée à ce milieu est également intéressante (couleuvre à échelons, papillon faux-cuivré smaragdin...).

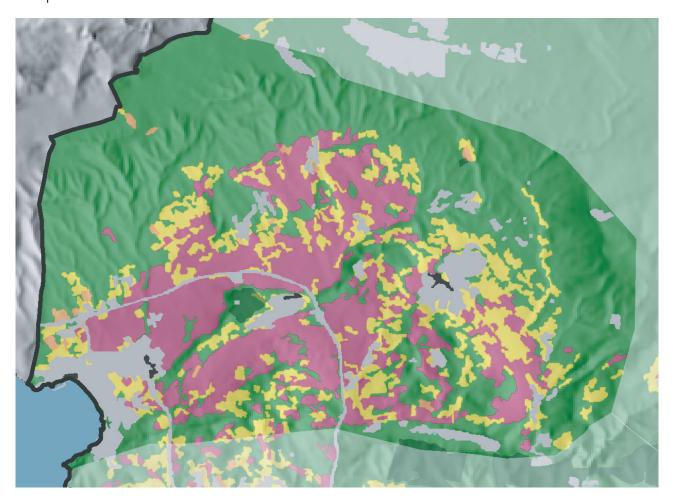
AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole utile représente environ 20 % du territoire en 2000, et elle est occupée à 90% par de la vigne. Les vignes, en bonne partie cultivée en terrasses (ou restanques), donnent les fameux vins rouges AOC de Bandol, dont le cépage principal est le Mourvèdre Noir, originaire d'Espagne, riche en tanins et vieillissant bien.

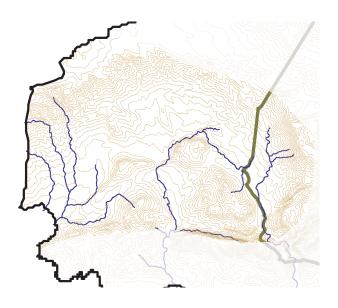
Si l'exploitation agricole est restée plus ou moins stable à l'intérieur des terres, elle a en revanche diminué en pourtour de littoral (Saint-Cyr). Seule la viticulture AOC et l'horticulture ornementale se sont bien maintenues, alors que la céréaliculture et la culture de l'olivier ont nettement régressé. Originellement, le territoire était dédié à la polyculture (vigne, légumineuses, céréales, oliviers, figues, fleurs). La restructuration de la viticulture a réorienté la production vers la qualité. Désormais, les terrasses sont presque exclusivement en monoculture de vigne.

Les terrains qui ne sont pas urbanisés ou couverts de vignes, c'est-à-dire principalement les buttes et les collines où on devine encore parfois la présence de murettes, sont couverts de Pin d'Alep essentiellement et de garrigue de chênes verts et pubescents (au Nord-Ouest). Le bassin est ceint d'un véritable arc collinaire, au couvert bas, où le pâturage a laissé place au feu, et qui a subi de très nombreux incendies.

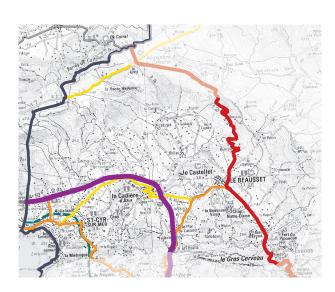
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE





FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Le bassin du Beausset est traversé par de nombreuses voies de circulation, notamment l'A50 reliant Marseille à Toulon et la N8 reliant Aubagne à Toulon.

Le GR 51 traverse d'Ouest en Est la cuvette, et passe notamment le long de la crête du Gros Cerveau.

Les villages perchés (La Cadière, Le Castellet, le centre ancien du Beausset) dominent les hameaux de plaine, qui se sont progressivement étendus pour certains sous forme d'habitats individuels mitant les versants boisés, ou bien de lotissements, suite à l'arrivée d'une population massive en provenance de Marseille et de Toulon, en recherche d'un meilleur cadre de vie.

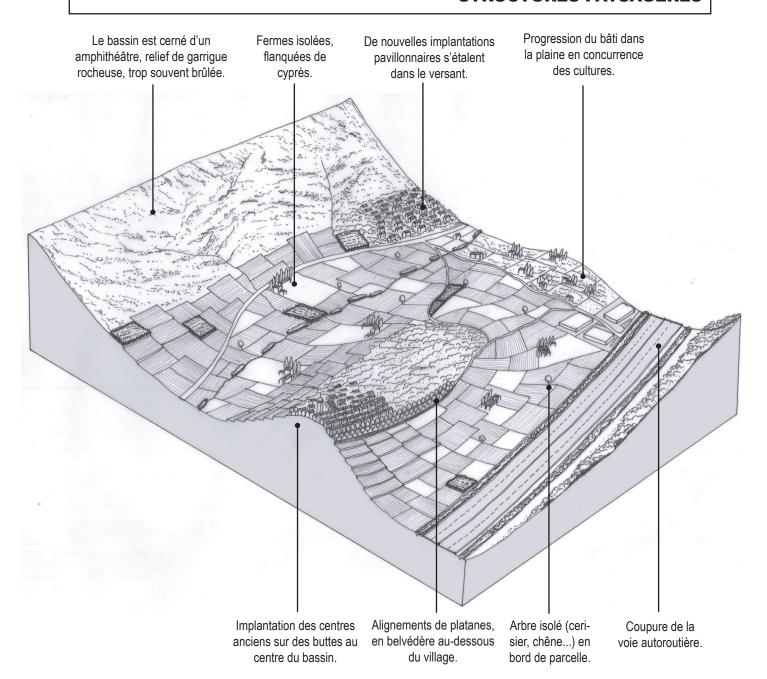
Le long du littoral, le centre des villages est en retrait (exemple de Saint-Cyr) et ce sont de nouveaux quartiers, balnéaires, qui se sont installés sur la côte (comme Les Lecques).

Des bastides et leurs parcs, en pied de massif comme le Gros Cerveau, sont perceptibles en vue latérale depuis l'autoroute.

Une coupure s'est aussi formée entre le littoral densément urbanisé et le bassin au caractère agricole encore prégnant, par la succession des voies : chemin de fer, autoroute, route nationale.

Ce tissu urbain continu et lâche s'étend au détriment des activités agricoles. Seuls les villages perchés ont su maintenir un caractère identitaire.

STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Des terrasses de culture, en pied de versant, souvent abandonnées (on devine encore la trace des murettes entre les troncs de pins, sur chaque butte) ou cultivées à présent en vigne et en olivettes.
- Des cabanons ponctuent les parcelles agricoles, marqués d'un cyprès, ombragés par un platane, un figuier, un cerisier ou autre fruitier...
- Peu de haies, sinon des lignes de cyprès, quelques arbres isolés et une ripisylve qui suit fossés et cours d'eau.
- Alignements de platanes.
- Bastides de grands domaines viticoles.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES





« Le plus spectaculaire des sites (...) Evenos le tragique qui, noir et déchiqueté, se dresse sur le ciel (...) Ces ruines de sombre basalte serrent le coeur. Grandiose chaos (...) » (Marie Mauron).





SITES CLASSÉS :

- Ferme «la Tolosanne» (Evenos).
- Massif du Baou de Quatre Aures, des Gorges d'Ollioules et de la Barre des Aiguilles (Ollioules).
- Ensemble formé par le domaine public maritime (DPM), sur une distance de 500 m en direction du large au droit des parties terrestres classées (Saint-Cyr-sur-Mer).
- Littoral naturel et des collines avoisinantes de Saint-Cyr-sur-Mer et de Bandol (Saint-Cyr-sur-Mer).
- Projet de classement du massif du Gros Cerveau.

SITES INSCRITS:

- Village du Castellet et ses abords (Le Castellet).

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS:

- Notre-Dame du Beausset-Vieux (édifiée en 1164) qui domine la ville du Beausset actuel, offre un joli panorama depuis les 383 m de sa butte.

Saint-Cyr-sur-Mer : site archéologique et antique ; La Cadière-d'Azur : Chapelle Saint-Côme et Saint-Damien ; Fontaine Saint-Jean ; Le Castellet : Château, Église, Oratoire, Remparts.

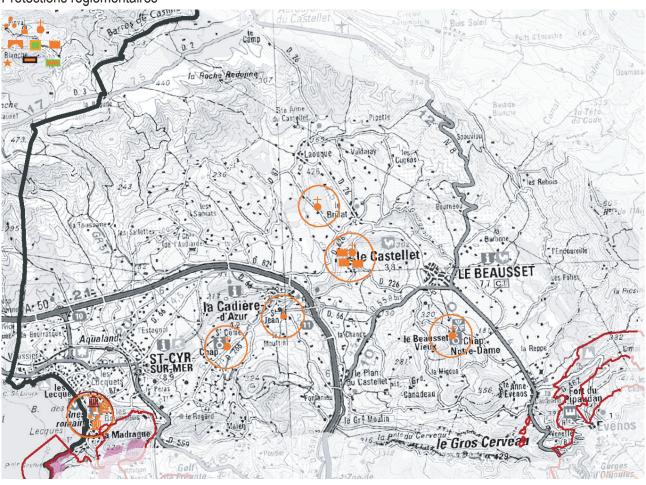
Propriétés du Conservatoire du Littoral:

Pointe Grenier, La Madrague.

AUTRES SITES REMARQUABLES:

- Le Fort du Cerveau (316 m) et autres sommets du massif offrent également de très beaux points de vue.
- La silhouette du Castellet, avec son Eglise Saint-Sauveur (XIIe S.), qui fut le lieu de tournage de *La Femme du Boulanger* de Pagnol.
- La Cadière, qui offre des points de vue sur la Sainte-Baume et le bassin cultivé, sa silhouette et son socle viticole.
- Le vieux village d'Evenos et son château.
- La Barre des Aiguilles.
- Les Grès de Sainte-Anne, beauté minérale.
- Les caves coopératives vinicoles de Saint-Cyr-sur-Mer, du Beausset et de La Cadière-d'Azur ; le moulin à huile du Castellet.
- La station balnéaire des Lecques à Saint-Cyr-sur-Mer.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

- > Maintien et valorisation de la viticulture AOC (Bandol).
- > Problème de la maîtrise et de l'harmonisation de la signalétique directionnelle et publicitaire.
- > Présence de grands axes de passages (A50), qui offrent des perceptions fugaces des sites et déterminent des cônes de vue majeurs (notamment en contre-plongée sur les deux villages voisins et perchés de la Cadière et du Castellet).
- > Caractère typique des villages perchés qui se maintient. Qualité architecturale inégale des nouvelles constructions.
- > Une forte pression de l'urbanisation (mitage des versants boisés).
- > Versants incendiés au nord de l'entité. Risque important de feu.

ENJEUX LOCALISÉS

